

Les services de l'État en Charente-Maritime

Prévention

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES à compter du mardi 21 juin, à 23h

ALERTE MÉTÉO DE VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES à compter du mardi 21 juin, à 23h

Mise à jour le 21/06/2022

Météo France a émis un avis de vigilance orages sur le département de la Charente-Maritime à compter du mardi 21 juin, à 23h, jusqu'au mercredi 22 juin, à 09h.

Cet épisode pluvio-orageux nécessite une vigilance particulière dans la mesure où il existe un fort risque de phénomènes violents :

- rafales de vent pouvant atteindre des valeurs de 80 à 100 km/h.
- cumuls de précipitations intenses atteignant ponctuellement 30 à 50 mm, localement 60 mm.
- chutes de grêle localement fortes



Nicolas Basselier, préfet de la Charente-Maritime appelle chacun à la plus grande vigilance, en particulier les usagers de la route en adaptant leurs comportements. Il attire également l'attention des exploitants des campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air afin qu'ils prennent toutes les mesures pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Conseils de comportement face aux orages :

- ❑ Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri ;
- ❑ Évitez les activités de plein air et les sorties à la mer, en forêt ou près des cours d'eau ;
- ❑ Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres, ou contre une paroi ;
- ❑ Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule ;
- ❑ Ne courez pas pour éviter la foudre ;
- ❑ Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés ;
- ❑ Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques ;
- ❑ Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol.

Partager   

> [Accessibilité](#)
[Services de l'Etat](#)
[Politiques publiques](#)
[Actualités](#)
[Publications](#)
[Démarches administratives](#)
[Vous êtes...](#)
 > [Particuliers](#)

[Démarches en ligne](#)
[RSS](#)
[Espace Presse](#)
[Horaires et coordonnées](#)
[Plan du site](#)
[FAQ](#)
[Abonnement à la lettre des services de l'Etat](#)
[Glossaire](#)
[Contactez-nous](#)
[Mentions légales](#)
[Information sur les cookies](#)



[ERP - Etablissement Recevant du Public](#)
[RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité](#)
[IAL : Information acquéreur locataire](#)
[Termites et mèresules](#)



Tous droits réservés SIG/DILA
 République Française ©
 2011-2012